

Refusons l'âgisme, militions pour un mouvement climat inclusif et rassembleur

Résumé

L'âgisme est une discrimination, au même titre que les autres. EELV refuse toute discrimination et se prononce anti-âgiste.

EELV promeut les activités intergénérationnelles et veut que les personnes âgées soient systématiquement associées aux décisions les concernant.

EELV décide qu'une représentation équilibrée de la société française doit se refléter dans la vie politique, dans les candidatures et dans le mouvement écologiste.

Exposé des motifs

Le terme d'âgisme, que l'Union européenne définit comme un « *préjugé contre une personne ou un groupe en raison de l'âge* », apparaît vers 1969 dans le domaine de la gérontologie (aux USA). Il commence à être utilisé pour qualifier les discriminations touchant les personnes âgées. Si le terme d'âgisme recouvre désormais toutes les discriminations liées à l'âge, quel que soit l'âge des personnes concernées, il est important que les écologistes prennent position contre les discriminations qui ciblent particulièrement les personnes les plus âgées. Compte tenu du vieillissement de la population occidentale et de l'augmentation de l'espérance de vie, une valorisation excessive de la jeunesse risque de faire des seniors les principales victimes de l'âgisme (Boudjemadi, 2009, 2010 ; Boudjemadi & Gana, 2009).

La gérontophobie est la peur, le rejet, toute forme de discrimination (haine, hostilité, mépris, violence) envers les personnes âgées, que l'OMS définit à partir de soixante ans. Dans la réglementation française, c'est, de plus, cet âge qui a été retenu pour certaines prestations ou dispositions concernant les personnes âgées.

EELV ne doit pas opposer les discriminations aux unes aux autres. Au contraire, il est de la responsabilité de notre mouvement, en pointe dans la lutte contre l'ensemble des discriminations, d'intégrer cette dimension à son analyse afin de permettre une meilleure représentation de la société et de répondre à l'ensemble des problématiques. au cœur des préoccupations de nos concitoyen·ne·s.

L'âgisme à l'encontre des personnes âgées revêt diverses formes :

L'âgisme induit tout un vocabulaire : « la vieillesse est un naufrage », « vieux débris », « vieux con », « vieille peau ». La qualification d'âge devient une insulte.

L'âgisme est accompagné d'infantilisation ou de mépris de la personne qui avance en âge.

L'âgisme porte préjudice dans la vie professionnelle. Plus on avance en âge, plus il est difficile de trouver un emploi. Les salariés âgés sont préférés comme moins productifs. Et c'est encore plus fort pour les femmes.

L'âgisme porte préjudice dans la vie sociale. Il faut nous déconstruire les préjugés sur les attentes et besoins des personnes avancées en âge, sur leurs capacités cognitives, sur leur implication dans la vie sociale.

L'âgisme porte préjudice dans la vie militante : accessibilité, participation à la vie du parti, numérique.

L'âgisme porte préjudice dans la vie amoureuse et sexuelle, que l'on dénie souvent aux intéressé·e·s, notamment dans bon nombre d'EHPAD.

Dans les médias et la vie culturelle, les personnes âgées sont souvent invisibilisées, ou présentées pour évoquer uniquement les questions de vieillesse. Cette discrimination touche plus

particulièrement les femmes : la moitié des Françaises ont plus de 50 ans. Pourtant, elles n'apparaissent presque pas dans les films, les pubs ou les médias.

Il résulte de tout cela un âgisme autodirigé, qui se produit lorsque les personnes âgées commencent à faire leurs débuts à intégrer pour elles-mêmes les stéréotypes sur le vieillissement. Le sexe ou l'origine ethnique peuvent avoir aussi une influence. Cela a des conséquences sur la santé (perte d'autonomie, dégradation physique et psychique) et financière (voir note ci-dessous).

La gérontophobie est la peur, le rejet, toute forme de discrimination (haine, hostilité, mépris, violence) envers les personnes âgées, que l'OMS définit à partir de soixante ans. Dans la réglementation française, c'est, de plus, cet âge qui a été retenu pour certaines prestations ou dispositions concernant les personnes âgées.

MOTION

Les Écologistes / EÉLV considère l'âgisme comme une discrimination par l'âge, à prendre en considération comme le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie, le validisme, etc. Si l'âgisme recouvre toutes les discriminations liées à l'âge, il convient de se pencher sur le cas particulier des personnes âgées. Citoyennes à part entière, les personnes âgées doivent être respectées dans tous leurs droits, et nous devons lutter contre les différences faites entre les générations

Les personnes âgées, sauf déclin cognitif, doivent être associées aux décisions les concernant, notamment pour le placement en accueil familial ou en EHPAD. Dans ces lieux de vie, EELV souhaite une loi garantissant les droits des seniors dans tous les domaines de la vie : économiques et sociaux, politiques, associatifs, familiaux, amoureux, etc.

EÉLV demande que les problématiques propres aux seniors (qui peuvent recouper celles propres aux personnes en situation de handicap, aux enfants, etc.) soient prises en compte en matière d'aménagement dans notre vie militante, notamment une accessibilité facilitée. EELV lutte contre la fracture numérique en son sein, et met en place un accompagnement adapté à l'appropriation de ses outils.

EÉLV décide qu'une représentation équilibrée de la société française doit se refléter pour l'établissement des candidatures éligibles aux élections, qu'il s'agisse de scrutins uninominal ou par liste. Sans pour autant instaurer des quotas spécifiques pour les personnes âgées, EELV veillera à assurer une représentation équitable de toutes les catégories d'âge dans ses désignations, y compris des candidatures de personnes âgées et notamment les candidatures de personnes âgées n'ayant jamais candidaté.

EÉLV veille également à cette représentation de toutes et tous dans ses instances internes.

Pour : beaucoup ; contre : 16 ; blanc : 1

Annexe

- Émission "Pourquoi les femmes de plus de 50 ans sont-elles absentes des films/pubs/médias : <https://www.francebleu.fr/emissions/minute-papillon/pourquoi-les-femmes-de-plus-de-50-ans-sont-elles-absentes-des-films-des-pubs-et-des-medias>

La moitié des Françaises a plus de 50 ans. Pourtant, elles n'apparaissent ni dans les films, ni dans les pubs, ni dans les médias. Plus qu'un phénomène de société, l'âgisme est devenu un gros mot. Sidonie Bonnet nous explique pourquoi les femmes âgées sont invisibles.

- Texte ressource d'un site d'une entreprise ESS qui travaille sur l'habitat multigénérationnel et le maintien à domicile (notamment en milieu rural) : l'âgisme, définitions et explication <https://www.cettefamille.com/agisme>.

L'âgisme est une discrimination fondée sur l'âge d'une personne. Selon le rapport publié par l'Organisation Mondiale de la Santé publié en 2021, « l'âgisme apparaît lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser

les personnes d'une façon qui entraîne des préjudices, des désavantages ou des injustices, ou encore une érosion de la solidarité entre les générations. » Au sein des institutions comme des communautés, il existe plusieurs types de discrimination liée à l'âge : l'âgisme institutionnel, interpersonnel et autodirigé.

- Le défenseur des droits

<https://www.defenseurdesdroits.fr/personnes-agees-des-droits-fragilises-par-la-dependance-et-les-discriminations-147>

L'enquête du Défenseur des droits "Difficultés d'accès aux droits et discriminations liées à l'âge : une étude auprès des personnes âgées de 65 ans ou plus vivant à domicile"

- Discriminations selon l'âge, Revue de littérature et effet de l'âge sur les conditions d'emploi et de salaire à partir de l'enquête Emploi : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/dt-discriminations-age-29-novembre-2018_0.pdf

- A quel âge est-on senior ? - Visiteurs - Forum des Seniors Atlantique - Site officiel du Forum des Seniors

- A quel âge est-on senior ? Il y a plusieurs réponses à cette question !

- À 70 ans pour les professionnels de santé parce que c'est à 73 ans en moyenne que survient le premier accident de santé sérieux.

- A 60 ou 65 ans pour les pouvoirs publics, état et collectivités locales, qui placent à ces âges-là, le seuil d'accès à certaines prestations sociales.

- Mais c'est à 50 ans pour les professionnels du marketing car c'est à partir de cet âge-là que surviennent des changements de vie qui modifient les comportements de consommation.

10 à 15 ans d'écart entre l'âge ressenti et l'âge réel

- Il y a 3 notions de l'âge :

⇒ L'âge réel : c'est l'âge physiologique, celui de l'état civil

⇒ L'âge social : c'est l'âge que les autres nous donnent

⇒ L'âge ressenti : c'est l'âge psychologique, celui que nous avons l'impression d'avoir

C'est l'âge ressenti qui va déterminer les comportements de consommation, car il structure les envies, les besoins, les choix.

L'écart entre l'âge réel et l'âge ressenti est mesuré chaque année par l'étude SIMM de KANTAR MEDIA. Il évolue avec l'âge pour atteindre 19 ans à 65 ans.

Alors à quel âge est-on senior ? Les grands événements après 50 ans :

53 ans Le dernier enfant quitte le foyer

55 ans La naissance du premier petit-enfant

58 ans La fin de la vie professionnelle

59 ans Le premier héritage

62 ans La retraite

63 ans La perte de ses deux parents

73 ans Le premier accident de santé

82 ans L'entrée en maison de retraite

Plus de chiffres sur site de l'Institut Français des Seniors <https://institutfrancaisdesseniors.com/>

· L'ÂGISME, C'EST QUOI ?

Parce qu'une plus grande inclusivité passe par un peu de pédagogie, Hétéroclite apporte régulièrement un éclairage sur une forme de discrimination. Ce bimestre, l'âgisme, c'est quoi ?

Où sont les personnes LGBT+ âgées ? C'est une question importante.

<https://www.heteroclite.org/2022/07/pedagogie-question-agisme-cest-quoi-64690>